

Préparer son voyage en région Provence-Alpes

Sommaire

Comités du tourisme	p.1
Aides aux voyages et bons plans	p.2

Complément régional de la fiche Actuel Cidj n°7.41 Préparer son voyage en France

Comités du tourisme

Pour préparer vos vacances ou vos week-ends, contactez le **comité régional du tourisme** (CRT) et les **comités départementaux du tourisme** (CDT) de la région Provence Alpes Côte d'Azur (PACA). Ils informent le public sur les activités touristiques, les sorties et les événements culturels ainsi que sur les questions d'hébergement et de transports.

→ CRT

Comité régional du tourisme PACA

Les Docks – Atrium 10.5
10 place de la Joliette
BP 46214
13267 Marseille cedex 2
Tél : 04 91 56 47 00
www.decouverte-paca.fr

→ CDT

Agence de développement touristique des Alpes de Haute Provence

Maison des Alpes de Haute-
Provence
Immeuble François Mitterrand
BP 170
04005 Digne les Bains cedex
Tél : 04 92 31 57 29
www.alpes-haute-provence.com

Comité départemental du tourisme des Hautes-Alpes

13 avenue Maréchal Foch
BP 46
05002 Gap cedex
Tél : 04 92 53 62 00
www.hautes-alpes.net

Comité départemental du tourisme des Bouches-du-Rhône

13 rue de Brignoles
13006 Marseille
Tél : 04 91 13 84 13
www.visitprovence.com

Comité départementale du tourisme de Vaucluse

12 rue du Collège de la Croix
BP 147
84008 Avignon cedex 1
Tél : 04 90 80 47 00
www.provenceguide.com

A DECOUVRIR

Sorties région PACA

Le Conseil régional lance un portail web dédié aux événements culturels et touristiques. Une rubrique covoyage est également disponible ainsi qu'un espace «tourisme et handicap» consacré aux recherches de sites accessibles aux personnes à mobilité réduite.

www.sorties.regionpaca.fr

Terre de festivals

Le guide *Terre de festivals* présente l'ensemble des festivals qui ont lieu dans la région PACA de juin à septembre.

Disponible gratuitement au CRIJ
www.laregion-paca.com

In Situ

L'Espace Culture de Marseille propose chaque mois l'agenda culturel *In Situ*. Ce guide gratuit liste les rendez-vous incontournables de Marseille par discipline : musique, théâtre, danse, arts visuels, cinéma, littérature, conférences, culture scientifique. Un agenda spécial été est diffusé début juillet.

Distribué dans tous les lieux culturels et d'information grand public des Bouches-du-Rhône.

www.espaceculture.net

Aides aux voyages et bons plans

A SAVOIR

UNAT PACA

1460 route de Galice
13097 Aix en Provence cedex 2
Tél : 04 42 95 19 94
www.unat.asso.fr

L'Union nationale des associations de tourisme (UNAT) informe sur les dispositifs d'aides aux vacances.

→ Hébergement

Auberges de jeunesse

⇒ Voir fiche Actuel CRIJPA n°7.533
Les auberges de jeunesse

Hébergement de groupes

Quelques pistes :

• Gîtes de France

www.gites-de-france.com

Ce label propose des gîtes de grande capacité (de 12 à 50 personnes) pour des groupes d'amis, des familles qui souhaitent séjourner le temps d'un week-end ou en vacances. Ils conviennent également aux groupes à la recherche d'un lieu pour organiser un séminaire, des classes vertes ou de découvertes, un stage sportif, ou à des randonneurs pour une étape sur un itinéraire pédestre, cycliste ou équestre...

• Maisons familiales et rurales - MFR

www.mfr.asso.fr

Ces maisons implantées en milieu rural sont des établissements privés de formation par alternance, dont certains mettent à disposition leurs locaux durant les périodes de vacances. Les MFR sont en mesure de répondre aux besoins des groupes de jeunes et en fonction de la demande de recevoir des groupes de personnes handicapées.

• Auberges de Jeunesse

Les auberges de jeunesse peuvent héberger des groupes.

⇒ Voir fiche Actuel CRIJPA n°7.533
Les auberges de jeunesse

⇒ EN SAVOIR PLUS :

Comités départementaux du tourisme

Voir Paragraphe précédent
Comités du tourisme.

→ Transports

Train

• Carte Bermuda

Cette carte est valable pour une journée, dans tous les TER entre Marseille et Miramas desservant les gares de la Côte Bleue (via Port de bouc) les samedis, dimanches ou jours fériés, du 1er Juillet au 30 septembre, en 2ème classe uniquement.

Coût : 5€ par personne (adulte ou enfant) pour un nombre illimité de voyages durant une journée.

La Carte Bermuda (non échangeable et non remboursable), est en vente dès le 1er Juin dans les gares de *Marseille Saint-Charles, Marseille Blancarde, Carry-le-Rouet, Martigues, Port de Bouc, Istres et Miramas* ainsi que dans les boutiques SNCF de Marseille (Bonneveine, Centre Bourse, Rue Montgrand, Grand Littoral et Grand Vitrolles).

• Carte Jeune Région PACA

Cette carte permet de voyager en TER dans la région Provence Alpes Côte d'Azur (PACA), avec 50% de réduction, tous les jours.

Coût : 15€ /an ; voyages en première ou en seconde classe.

Public : entre 12 ans et moins de 26 ans (délivrée jusqu'à la veille des 26 ans)

La carte est délivrée au guichet de vente d'une gare ou d'une boutique SNCF, sur présentation d'une pièce d'identité justifiant de l'âge et d'une photo. Le paiement de la carte s'effectue au moment de sa confection au guichet SNCF et les billets (valables 1 jour) s'achètent à l'unité à un guichet ou à un distributeur de billetterie régionale.

⇒ EN SAVOIR PLUS :

Conseil Régional PACA

Hôtel de région
27 place Jules Guesde
13481 Marseille cedex 20
Tél : 04 91 57 50 57
www.regionpaca.fr
www.ter-sncf.com

BONS PLANS

Opération Sac à dos en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Ce dispositif lancé par le Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur a pour objectif de favoriser les projets de vacances autonomes (sans encadrement familial, scolaire ou professionnel) prioritairement en région PACA sur une durée de 4 jours minimum.

Un accompagnement et une aide financière sous forme de chèques vacances sont proposés aux porteurs de projets.

Public : entre 18 et 25 ans (individuels ou groupes composés de 4 personnes maximum)

Conseil Régional PACA

Hôtel de région
27 place Jules Guesde
13481 Marseille cedex 20
Tél : 04 91 57 50 57
www.regionpaca.fr

Bourse Zellidja

La fondation Zellidja attribue des bourses de voyage pour permettre à des jeunes d'effectuer seuls un voyage d'étude sur le sujet de leur choix, dans le pays de leur choix, y compris la France.

Public : 16 à 20 ans

Conditions : partir seul(e) pour une durée minimale d'un mois.

Présenter un dossier exposant son projet.

Aide : 900 à 1100 €

Bourse Zellidja

Correspondante régionale
Julie PERROT
1 allée de la Pergolette
13009 Marseille
Tél : 04 91 71 31 12
www.zellidja.com

Autocar

LER - Lignes Express Régionales

Le réseau LER comprend 20 lignes sur l'ensemble de la région PACA.

● La **Carte Jeune** est destinée aux 12-25 ans pour un coût de 15€/an

● Le **Pass Été LER** permet de découvrir 4 destinations au départ d'Aix-en-Provence pour 45€ par personne : Haute Provence (Manosque et Digne), Côte d'Azur (Fréjus, Mandelieu, Le Cannet, Nice), Côte Varoise (St Cyr, Bandol, Toulon), Cité des Papes (Avignon).

Horaires et présentation des autres titres de transports sur :

www.info-ler.fr

Tél : 0 821 202 203

Billet « 1 € Jeunes »

Valable les week-ends, les jours fériés et pendant les vacances scolaires, ce billet permet aux moins de 26 ans de voyager en car dans l'ensemble du département des Bouches-du-Rhône, à l'exception des lignes Aubagne/Marseille par RN8, Marseille/Aéroport, Aix/Gare TGV/Aéroport, Salon/Aéroport/Gare TGV.

⇒ EN SAVOIR PLUS :

Allo Carreize

Tél : 0 811 880 113

www.cg13.fr

Avion

Aéroport mp2 Marseille Provence

www.mp2.aeroport.fr

Voyages low-cost au départ de l'aéroport Marseille Provence mp2 (Marignane) à destination de Biarritz, Brest, Lille, Nantes, Paris-Beauvais et Tours.

Des vols vers l'étranger sont également proposés.

Bateau

Lignes régulières au départ de Marseille :

Corse, Sardaigne, Algérie et Tunisie.

Grand Port maritime de Marseille

www.marseille-port.fr

Voiture

● Covoiturage

Plate-forme Bougez futé ! Aix-Marseille

171 avenue de Luminy

13009 Marseille

Tél : 04 91 26 21 80

www.voitureandco.com

Service de covoiturage.

Possibilité de trajets ponctuels

(week-end ou vacances) au départ de Marseille.

Automobile club d'Aix-en-Provence et du Pays d'Aix

7 boulevard Jean Jaurès

13100 Aix-en-Provence

Tél : 04 42 214 214 (covoiturage)

Tél : 04 42 23 33 73 (standard)

www.autoclubaix.com

⇒ et aussi :

www.allostop.net

www.covoiturage.com

● Auto partage

L'autopartage est une forme particulière de location de voiture qui consiste à permettre à un consommateur d'avoir accès à une flotte de véhicules, moyennant un paiement prenant en compte la distance parcourue et le temps écoulé. Il diffère de la location classique sur plusieurs plans :

- le consommateur est identifié par un abonnement auprès d'un prestataire de services ou par l'acquisition de parts dans une société coopérative ;

- cette identification permet des modalités de réservation de véhicule automatisées et simplifiées, puisque le consommateur peut réserver son véhicule 24 heures sur 24, 365 jours par an, et formuler sa réservation de façon quasiment simultanée avec la prise du véhicule ;

- le fonctionnement du système suppose que le territoire couvert par la structure d'autopartage soit maillé par plusieurs points de prise et de dépôt des véhicules, afin de supprimer les déplacements inutiles consistant uniquement à ramener le véhicule à l'exploitant.

Source :

www.senat.fr

Autopartage Provence

134 rue de Rome

13006 Marseille

Tél : 04 91 00 32 94

www.autopartage-provence.com

SOS VOYAGEURS

www.sosvoyageurs.org

Site de la Fédération des associations Aides en gare

Les associations SOS Voyageurs se chargent d'accueillir et d'aider, dans les gares où elles sont implantées, les personnes en situation d'urgence sociale. Elles apportent des services ponctuels :

- Paiement d'un ou plusieurs tickets de transports et de billets de train
- Possibilité de passer gratuitement des appels téléphoniques
- Aide alimentaire
- Informations, écoute et conseils

SOS Voyageurs Marseille

Gare St Charles – quai A

13001 Marseille

Tél : 04 91 62 12 80 (lundi au samedi de 9h à 19h).

D'autres informations en ligne sur notre site

www.crijpa.com

A VOIR AUSSI

Fiches Actuel Cidj et Actuel CRIJPA

n°5.611 Les chantiers de jeunes bénévoles

n°5.62 Les aides aux projets

n°7.3 Les vacances pour enfants et adolescents

n°7.531 Vacances en milieu rural

n°7.533 Les auberges de jeunesse

Si des erreurs ou omissions apparaissent dans ce document, nous vous prions de nous en excuser et nous vous remercions de nous les signaler.